

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 FEVRIER 2016

Séance extraordinaire du 4 février 2016

L'an deux mille seize

Et le jeudi quatre février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme. Marie-Hélène BAZIN, 1^{ère} Adjointe.

Présents : Jacques FONTENY, Thérèse BOTTET, Benoît LEGER Adjoint, Gérard MONDON, Gérard VIDEUX, Gilles BELLET, Patricia LEVEILLE, Christophe LACHERE, Carine RADET, Rémy GALLIMARD.

Date de Convocation : 29 janvier 2016 - Date d’Affichage : 5 février 2016

Présents : 11 Votants : 13

Absents excusés : Jacques GIRAULT, Fabienne GITTON, Marie-Laure DOZIER donnant son pouvoir à Gilles BELLET, Micheline STRYKALA donnant son pouvoir à Marie-Hélène BAZIN,

Secrétaire : Rémy GALLIMARD

Mise à disposition d'un terrain communal à la Communauté de Communes de Châtillon-sur-Loire :

Mme la 1^{ère} Adjointe rappelle au Conseil Municipal que le projet de construction d'une salle de sport intercommunale est toujours à l'ordre du jour.

Afin de concrétiser ce projet, il est proposé la mise à disposition du terrain cadastré AH n° 145 d'une contenance de 12 171 m², au profit de la Communauté de Communes de Châtillon-sur-Loire dans le cadre de sa compétence « construction – entretien- fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire ».

Oùï cet exposé, Le Conseil Municipal,

APPROUVE à l'unanimité la mise à disposition du terrain cadastré AH n° 145 pour une contenance de 12 171 m² à la Communauté de Communes de Châtillon-sur-Loire pour la construction d'une salle de sport, salle étant reconnue d'intérêt communautaire.

Séance levée à 19H20.